

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0045918

Maladie

Dentaire

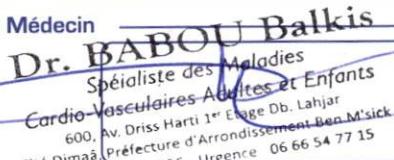
Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	2946	Société :	R.A.M
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	AU4795
Nom & Prénom :		MAANI MOHAMMED	
Date de naissance :		01-01-1952	
Adresse :		HAY LAALOU RUE 16 N° 6 CO.	
		CASABLANCA	
Tél. :		06 62 02 66 90	Total des frais engagés : 2056,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	 Dr. BABOU Balkis Spécialiste des Maladies Spécialiste des Maladies Adultes et Enfants Cardio-Vasculaires Adultes et Enfants Dr. Lahjar 600, Av. Driss Harti 1 ^{er} Etage Dr. Lahjar Cité Djmaâ Préfecture d'Arrondissement Ben M'sick Tél. 05 22 56 78 56 Urgence 06 66 54 77 15		
Date de consultation :	03/01/2023		
Nom et prénom du malade :	CHAIF Ep. MAANI SAMAIA Age:		
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input checked="" type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	HTA CPC		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 12/01/2023

Signature de l'adhérent(e) :



8

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
Le 03/11/2023		08 + ECO	BAKKIS BOU Liste des Malades Adultes et Enfants Africains et d'Asie Afronaissants Ben Ali Agence 06 56 54 75 0044	

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	D	Cardio 600, p... Cie Dima, p... Tél.: 05-22-32	Montant de la Facture
622 575 575 casabla JACQUES BOU	03/01/2023			1756,80

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MÉDICALS

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				CŒFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F		DETERMINATION DU CŒFFICIENT		

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D		25533412 00000000
		21433552 00000000
		00000000
		35533411
		11433553

[Création, remont, adjonction]

A diagram showing a 10x10 grid of points. The top point is labeled 'H'. The leftmost point is labeled 'D' with a horizontal arrow pointing right. The rightmost point is labeled 'G' with a horizontal arrow pointing left. Points are numbered from 1 to 10. Point 1 is at the top center. Points 2, 3, 4, and 5 are in the top row, with 2 and 4 being double-headed arrows. Points 6, 7, 8, and 9 are in the middle row. Points 10, 8, 7, 6, 5, 4, 3, 2, and 1 are in the bottom row.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur Balkis BABOU

Spécialiste des maladies

Cardio-Vasculaires

- Echodoppler cardiaque-couleur
- Holter tensionnel - Holter Rythmique
- Epreuve d'effort
- Spécialiste de la cardiologie pédiatrique
- Traitemet et suivi de l'hypertension arterielle et des dyslipidemias
- Cardio - Oncologue



الدكتورة بلقيس بابو

أخصائية أمراض القلب و الشريان

- الفحص بالصدى بالألوان
- تخطيط القلب عند المجهود
- علاج أمراض القلب عند الأطفال و الرضع
- علاج و تتبع أمراض الضغط الدموي
- أمراض الكوليستيرونول
- تسجبل الضغط الدموي ودققات القلب على المدى الطويل
- علاج أمراض القلب عند مرضى السرطان

Casablanca : 03/01/2023 الدار البيضاء في

CHAFIF Ep MAANI SAADIA

1) - Suliat 5/160 1.5
 $185,20 \times 3$
 $89,00 \times 3$ 1 q/j le Yatir

2) - Altiaz 60 1.5
 $185,00 \times 3$
 $63,20 \times 6$ 1 q/j x 2/j

3) - Seffu 200 1.5
 $185,00 \times 3$
 $63,20 \times 6$ 1 q/j x 2/j

4) - Zestec 10 1.5
 $1756,80$ 03 ms Balkis
~~ms~~

صيدلية عبد الجليل
PHARMACE ABDELAOUAD
71, Douar El Mediouni
Lahraouine - Casablanca
Tél.: 0522 575 575

BABOU Balkis
Spécialiste des Maladies
Cardio-Vasculaires, Adultes et Enfants
Centre Henri IV Casablanca
05 22 56 76 56
Urgence : 06 93 20 33 84 • Urgence : 06 66 54 77 15 • Email: baboubalkis@yahoo.fr

600, Avenue Driss El Harti, Dbl.Lahjar, 1^{er} étage, Ben Msik - Casablanca Tel.: 05 22 56 76 56

Urgence : 06 93 20 33 84 • Urgence : 06 66 54 77 15 • Email: baboubalkis@yahoo.fr

M29 - 0045918

MAANI M^eg¹

M14 2946

CHAIR SAADIA EP MAANI

03/01/2023

185,20

185,20

185,20

63,20

63,20

63,20

* VIGNETTE

ALTIAZEM® 60 mg
50 comprimés O
■ PPV 89DH

LOT: GB20216

PER: 12/2023

PPV: 185 DH 00

* VIGNETTE

ALTIAZEM® 60 mg
50 comprimés O
■ PPV 89DH

LOT: GB10617

PER: 03/2024

PPV: 185 DH 00

* VIGNETTE

ALTIAZEM® 60 mg
50 comprimés O
■ PPV 89DH

PPV: 185 DH 00
PER: 03/2024
LOT: GB10617

63,20

63,20

63,20

Dr BABOU Balkis

Nom :CHAIF SAADIA

Sex: Lit No:

Age: Date:03/01/2023 12:23:37

SN:000179 Section:

Cli No.: CaseNo.:

Fréquence:	1000Hz	QT Interval:	365ms
Temps d'écha	11s	QTc Interval:	454ms
FC:	93bpm	P Axis:	56.40;ā
P Interval:	92ms	QRS Axis:	-47.90;ā
QRS Interval:	127ms	T Axis:	95.20;ā
T Interval:	183ms	RV5/SV1	0.07/1.51mV
PR Interval:	124ms	RV5+SV1	1.58mV

Prompt:

Dr. BABOU Balkis
Spécialiste des Maladies
Cardio-Vasculaires Adultes et Enfants
600, Av Driss Hannafi, 1^{er} Etage Db. Lahjar
Gare Dijmas, Préfecture d'Al Khodissement Ben M'sick
Tel. : 05 22 56 75 46 - Urgence : 06 66 54 22 15

Docteur:

